

LA STRATÉGIE ERASMUS DU LYCÉE DE GASCOGNE

Le Lycée de Gascogne a une longue tradition d'ouverture à l'international inscrite dans son projet d'établissement depuis de nombreuses années. Elle contribue, par là-même, à sa volonté de modernisation institutionnelle pour former, aujourd'hui comme demain, de futurs professionnels non seulement compétents et flexibles mais aussi des citoyens du monde.

La stratégie d'internationalisation de l'établissement vise l'ensemble de la communauté éducative et s'adresse donc aux étudiants de tous horizons en portant une attention particulière à ceux qui auraient des besoins spécifiques ou qui seraient issus de milieux moins favorisés, aux professeurs - qu'ils soient d'enseignement général, technique ou professionnel - ainsi qu'aux divers personnels.

Dans ce cadre, l'établissement entretient plusieurs partenariats européens et internationaux dans des pays clés au regard de ses formations (spécifiques aux secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme), avec des partenaires rigoureusement sélectionnés pour la qualité et la fiabilité de leur coopération mais aussi pour leur partage d'une vision commune des programmes éducatifs modernes et stratégiques. Bien sûr, leur réussite est aussi confortée par l'implication d'équipes enseignantes pertinentes et motivées par la réussite éducative et personnelle des bénéficiaires.

Le Lycée de Gascogne est également conscient qu'il doit s'appuyer sur les divers outils et structures disponibles tels que les programmes de coopérations transnationaux par exemple (jumelages de communes ou de régions...), les collectivités territoriales (municipalité, département, région), les services institutionnels dédiés tels que la DAREIC, les outils en ligne tels que E-twinning..., le programme Erasmus+ demeurant, parmi ceux-ci, un levier majeur.

Néanmoins, cette stratégie ne peut se conduire sans suivre des axes structurants longuement réfléchis et mûris qui permettent le processus de modernisation et d'internationalisation recherché. Parmi les nombreux axes directeurs, se détachent les suivants :

Développement et rationalisation des mobilités

Un objectif majeur est celui de poursuivre le développement du nombre de mobilités réalisées année après année.

- Qu'elles concernent les étudiants ou les personnels, qu'elles soient sortantes ou entrantes, l'établissement est convaincu des bénéfices que les mobilités à l'étranger procurent et s'engage donc à mettre en œuvre les actions nécessaires pour y parvenir : multiplication des actions de coopération internationale, contractualisation de nouveaux partenariats, prospection de nouvelles entreprises d'accueil de stagiaire, amélioration de la reconnaissance des mobilités, facilitation des procédures de candidature à la mobilité pour les candidats, promotion et diffusion des opportunités de mobilité à l'étranger...
- Par ailleurs, le lycée n'écarte pas la possibilité, à l'avenir, de proposer des modules de formations qui seraient le fruit de projets multilatéraux et qui seraient favorables à de nouveaux types de mobilités académiques puisque, jusqu'à ce jour, les formations supérieures dispensées au lycée n'avaient pas vocation à être modulaires et à permettre la mise en place de mobilités d'études et leur reconnaissance par les fameux ECTS en cours dans la plupart des cursus universitaires européens.

- Enfin, au vu des conjonctures fluctuantes qui peuvent parfois être des obstacles à l'ouverture internationale traditionnelle (i.e. crises géopolitiques, sanitaires, sécuritaires...), mais aussi parce que les institutions éducatives pourront s'appuyer sur de nouveaux outils performants, il faudra prochainement réfléchir à des mobilités pouvant être aussi moins traditionnelles, plus « statiques », voire virtuelles (en ligne notamment), qui permettront à un plus grand nombre de bénéficier des bienfaits de l'ouverture internationale, tout en modernisant indéniablement l'institution éducative.

Optimisation des partenariats

Un autre objectif clé de la stratégie est de développer un réseau de partenaires hautement qualitatif. Pour ce faire, le lycée dispose de plusieurs leviers :

- Il s'appuie par exemple sur des réseaux qu'il a intégrés (REHF : Réseau des Ecoles Hôtelières de France, AFLYHT : Association Française des lycées d'hôtellerie et de tourisme, FICAHT : Réseau académique franco-irlandais pour les Arts Culinaires, l'Hôtellerie et le Tourisme).
- Il mobilise toujours plus ses partenaires locaux (institutionnels, économiques, professionnels tels que le Conseil Régional, l'Office de Tourisme de Bordeaux, l'Université de Bordeaux, les entreprises...).
- Il mène des missions de prospections (récemment en Allemagne, Espagne, Italie) afin de trouver de nouvelles pistes de collaboration mais aussi de contrôler et valider des partenaires potentiels.

Les appariements développés sont ceux qui concernent des établissements similaires en termes de taille, formations proposées et esprit développé. Pour autant, le lycée ne s'interdit pas de conclure des accords inter-institutionnels avec des établissements différents puisque leur différence est souvent source de complémentarité et de valeur ajoutée.

Si une grande partie des partenaires actuels ou futurs se trouvent en Europe (Irlande, Allemagne, Italie, Espagne, Portugal, Slovaquie), le reste du monde n'est pas exclu (Etats Unis, Chine, Canada, Chili, Mexique). En effet, les critères de sélection des régions sont nombreux et tiennent compte des facteurs suivants :

- jumelages et coopérations présents localement (au niveau des communes de Talence, de Bordeaux, de la Région Nouvelle Aquitaine...).
- situations géoéconomiques et géopolitiques en faveur des pays capables de garantir une situation économique stable voire prometteuse mais aussi un degré de sécurité optimal.
- aspirations des apprenants, motivations des équipes enseignantes, conseils des partenaires professionnels...
- opportunités diverses et variées.

Des groupes cibles en faveur de l'inclusion

Le lycée a défini plusieurs groupes cibles prioritaires dans le cadre de sa stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle. Ils se scindent en 2 entités : apprenants et personnels, mais toujours avec la volonté d'offrir sa chance au plus grand nombre.

- En ce qui concerne les apprenants, plusieurs niveaux sont concernés par l'ouverture à l'internationale. Si la charte ECHE donne priorité aux cycles courts et 1ers cycles de l'établissement (BTS, Licence professionnelle), dont les spécialités (Hôtellerie, Restauration, Tourisme) requièrent, de surcroît, cette expérience de l'étranger ; l'établissement s'appuie sur d'autres dispositifs (projet Erasmus Echanges Scolaires KA229 par exemple) pour permettre aussi aux autres niveaux de bénéficier des mobilités ou d'un enseignement ouvert sur le monde (Bac Professionnel, Bac Technologique par exemple).

Bien sûr, le lycée s'engage vivement à rendre accessible la mobilité à tous les individus, notamment à ceux qui en sont les plus éloignés en étant particulièrement attentif à l'égalité des chances et à l'équité.

- La 2ème entité est composée des personnels. Outre les personnels administratifs auprès desquels le lycée promeut et encourage la mobilité, une grande partie de ce groupe sont des enseignants auxquels sont proposées des opportunités de mobilité (enseignement, formation) tant pour les professeurs de langue que d'enseignement général ou d'enseignement professionnel.

Afin de mettre en œuvre sa politique d'internationalisation et de modernisation, le Lycée de Gascogne a donc recours à plusieurs outils et dispositifs. La Charte ECHE Erasmus+ qu'il possède et qu'il souhaite à nouveau obtenir pour la période 2021-2027 est un des éléments fondateurs de cette politique. En effet, les actions Erasmus qu'il a entreprises par le passé, qu'il mène actuellement ou qu'il projette de réaliser sont celles qui donnent sens à sa stratégie et qui permettent pas à pas de la mettre en œuvre et d'atteindre les objectifs définis dans sa politique. Elles s'articulent essentiellement de la façon suivante :

1. Des partenariats inter-institutionnels ciblés et basés sur les échanges d'étudiants et de personnels

Ainsi, des accords bilatéraux ERASMUS sont signés entre le lycée et des établissements étrangers partageant les mêmes intérêts partenariaux et oeuvrant dans le même secteur professionnel bien spécifique qui est le sien, soit les métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme (cf. aperçu des établissements partenaires sur le site web du lycée <http://www.lyceedegascogne.fr/a-linternational/partenariats/>). Une certaine diversification est recherchée dans le choix des pays partenaires, qu'ils soient européens ou non européens, développés ou émergents et le lycée tente de trouver régulièrement de nouveaux partenaires qui correspondent à ces critères.... Ainsi des accords ont été passés avec les Etats Unis, le Mexique, la Chine, l'Irlande, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et plus récemment avec la Sicile alors qu'un projet de partenariat avec la Slovénie est en cours... En même temps, quand c'est possible, le lycée s'inscrit aussi dans les stratégies transnationales des collectivités locales (Ville de Bordeaux, Région Nouvelle Aquitaine...) pour mener des actions communes de coopération (Nouvelle Aquitaine/Hesse par exemple).

2. Des mobilités ouvertes à tous

Les mobilités sortantes des étudiants dont le lycée est, de tout temps, un fervent défenseur, sont en croissance constante depuis plusieurs années (environ 60 élèves en 2019). D'autant qu'il est persuadé que la reconnaissance des mobilités à l'étranger qu'il améliore régulièrement (via l'Europass, le supplément au diplôme par exemple), ainsi que l'enrichissement personnel que procurent ces échanges interculturels favorisent leur employabilité sur un marché toujours plus concurrentiel et international.

Par ailleurs, les mobilités entrantes sont de plus en plus recherchées auprès de nos partenaires étrangers en particulier. Régulièrement des étudiants chinois, mexicains, espagnols, allemands ou italiens sont accueillis dans le cadre de cours immersifs ou de stages pratiques en entreprise, tutorés par le lycée. Un projet est d'ailleurs en cours pour accueillir prochainement des étudiants d'une école slovène avec laquelle un accord inter-institutionnel est à l'étude.

Enfin, si le lycée envoie régulièrement des professeurs en mobilité d'enseignement ou de formation à l'étranger (6 sont ainsi partis en 2019), il essaie aussi de développer l'accueil d'enseignants en mobilité entrante. Ainsi, 4 personnels italiens ont effectué en janvier dernier un « job shadowing » au sein de l'établissement (cf. annexe 1), tandis que tout était fin prêt pour recevoir un enseignant irlandais de l'école partenaire de Galway début avril lorsque le confinement, dû à la pandémie de coronavirus a été décrété. Les personnels administratifs sont également incités à partager leurs pratiques soit en effectuant des mobilités avec un programme d'activités précises soit en recevant des collègues étrangers.

La « 1ère semaine internationale des écoles d'hôtellerie et de tourisme » organisée au lycée en janvier 2020 (<http://www.lyceedegascogne.fr/vie-de-letablissement/>) et à laquelle 5 délégations étrangères (comprenant enseignants, élèves et personnels) et l'ensemble des apprenants du lycée ont participé témoigne de cette volonté réelle de développer les mobilités pour tous (cf. annexe 2). Reste désormais à pérenniser cette manifestation au sein du réseau des établissements européens partenaires, tant elle a connu un franc succès.

3. L'ouverture internationale de l'offre de formation

Bien sûr le lycée a une volonté certaine d'internationaliser au plus son offre de formation et ce à tous les niveaux. Pour ce faire, il n'hésite pas à répondre favorablement à des sollicitations de partenaires étrangers pour des projets d'échanges scolaires relevant de programme d'actions types Erasmus K02 par exemple (ce fut le cas en 2019 avec le projet mené avec l'IPESSEOA Giovanni Falcone en Sicile, tandis qu'un nouveau projet du même style est en cours d'élaboration pour l'année 2020/2021 avec notamment l'Italie, la Slovénie et l'Espagne). Ces actions permettent en général de cibler plus facilement les élèves infra-bac du lycée.

Quant aux actions relevant plus spécifiquement du programme Erasmus+ ECHE, elles s'adressent plutôt aux diplômés du supérieur tels que les BTS et licences qui prévoient des périodes de stages certificatif. Via le dispositif des mobilités de stage Erasmus, l'objectif est d'inciter le plus grand nombre d'étudiants à effectuer ces stages à l'étranger au vu de l'atout qu'ils constituent non seulement pour l'employabilité mais également pour la formation à la citoyenneté européenne et à la construction des individus.

L'établissement s'engage réellement pour internationaliser les cursus et mettre en œuvre des projets structurant favorisant l'ouverture et la modernisation et cela va bien au-delà de l'incitation aux départs en stage à l'étranger :

- développement des partenariats inter-institutionnels et bilatéraux (3 nouveaux partenariats au cours des 3 dernières années avec l'Allemagne, l'Irlande et la Sicile, un projet d'appariement en cours pour 2020/2021 avec une école Slovène),
- multiplication des échanges et projets pédagogiques avec les établissements partenaires (à raison d'au moins un par année à l'heure actuelle (exemple : <http://www.lyceedegascogne.fr/a-linternational/#modal9>, (cf. annexe 3),

- prospection annuelle de nouvelles entreprises d'accueil de stagiaires à l'étranger (qui sont démarchées, contrôlées et validées par des membres des équipes enseignants et administratives), multiplication des participations à des manifestations à connotation internationale,
- inscription du lycée dans 2 consortiums Erasmus (Projet Consortium AFLYHT Erasmus+ K1 pour la mobilité individuelle des apprenants et des personnels de l'enseignement professionnel et le Consortium Aquitapro (<http://www.lyceedegascogne.fr/wp-content/uploads/2017/02/AQUITAPRO.pdf>) détenteur de la Charte Erasmus+ de mobilité dans l'Enseignement et la Formation Professionnels),
- participation aux activités internationales (congrès, réflexions, éditions, concours....) des réseaux dont le lycée fait partie (REHF : Réseau des Ecoles Hôtelières de France, AFLYHT : Association Française des lycées d'hôtellerie et de tourisme, FICAHT : Réseau académique franco-irlandais pour les Arts Culinaires, l'Hôtellerie et le Tourisme, etc.),

Pour le lycée de Gascogne, autant d'actions qui sont sujettes à faire profiter l'ensemble de la communauté (même celle qui ne part pas à l'étranger) des avantages de l'internationalisation de son offre éducative et de la formation à la citoyenneté européenne inscrits au projet d'établissement.

4. Les moyens de l'ambition internationale

La politique d'internationalisation et de modernisation voulue et soutenue par le Lycée de Gascogne nécessite de nombreux moyens, aussi bien financiers, qu'humains ou logistiques.

- La mise en oeuvre passe par une stratégie organisationnelle qui s'appuie sur tous les leviers de la communauté éducative :
 - la constitution et l'animation du réseau des établissements partenaires est le fruit de l'administration du lycée comme des enseignants car ils sont tous porteurs de cohésion européenne et internationale (par exemple, les professeurs interviennent eux-mêmes dans la recherche des partenaires adaptés aux besoins spécifiques des formations où ils interviennent et dans les régions géographiques significatives pour le lycée)
 - toutes les parties prenantes (étudiants, enseignants, personnels administratifs, personnels techniques, partenaires professionnels, collectivités locales... contribuent à la mise en place et à l'animation de la coopération internationale développée par le lycée par le biais de réflexions communes, de rencontres, d'échanges de travail (à distance ou en présentiel), de prises d'initiatives et de décisions
 - la préparation des mobilités émane de plusieurs professeurs, de certains personnels administratifs et du professeur en charge des relations internationales
- Les mesures financières incitatives, par lesquelles le lycée accompagne sa politique d'internationalisation depuis plusieurs années, sont régulièrement augmentées et ont vocation à être pérennisées autant que possible afin de maintenir l'égalité des droits à la formation des étudiants. Ces financements trouvent des sources diverses, telles que : sollicitation des aides

régionale à la mobilité, fonds propres, financements européens (Erasmus+), transnationaux (OFAJ...), etc.

- L'établissement apporte aussi une attention particulière à la préparation linguistique des étudiants qui est indispensable à la modernisation de l'éducation qu'il vise. Ainsi, au-delà des 2 LV obligatoires que tout étudiant de BTS doit avoir, le lycée offre la possibilité de suivre une LV3 facultative parmi Chinois et Italien, 2 langues de pays partenaires. Il essaie également de renforcer le soutien linguistique des apprenants ayant un projet de mobilité en s'appuyant sur ses propres enseignants mais aussi sur la plateforme OLS offerte par l'UE. De même, des activités en immersion sont proposées aux étudiants étrangers qui intègrent des classes du lycée et même à ceux qui viennent simplement pour un stage en entreprise et qui profitent de quelques jours d'intégration et de préparation dispensés par le lycée. On espère que pour les personnels, l'offre de langues dans le plan de formation continue sera étendue.

Parmi les derniers exemples en date qui montrent à quel point l'établissement mobilise un maximum de moyens et d'initiatives pour encourager l'ouverture à l'internationale et moderniser ses enseignements, citons :

- La mise en place de la « 1^{re} semaine internationale des écoles d'hôtellerie et de tourisme » en janvier 2020 (cf. annexe 2) qui a sollicité de très nombreux collaborateurs (internes, externes) ainsi que d'importants moyens financiers

Enfin, dans le cadre de la réforme du diplôme du BTS Tourisme en vigueur à partir de l'année scolaire 2019/2020, le lycée a saisi l'opportunité de proposer un enseignement facultatif à ses étudiants désireux de donner une tonalité encore plus internationale à leur cursus de formation avec l'option "Parcours de Professionnalisation à l'Etranger" (cf. annexe 4). Outre l'investissement financier nécessaire à la mise en place de cet enseignement optionnel, les équipes pédagogiques concernées se sont portées volontaires et se sont investies dans ce nouveau challenge, persuadées que cette innovation serait un atout supplémentaire pour l'ouverture internationale de ses apprenants mais aussi de l'établissement lui-même (le lycée étant un des rares établissements à avoir pris le risque de proposer cette option dès l'année de la réforme).

Il est évident que l'impact envisagé de la participation du Lycée de Gascogne au programme Erasmus+ ne peut se définir qu'au regard des objectifs préalablement mentionnés au travers de la politique d'internationalisation et de modernisation choisie par celui-ci. De même, l'impact se mesure et pour ce faire, il faut déterminer ce qu'on veut mesurer, choisir des indicateurs, ainsi qu'un processus de contrôle et d'évaluation. Le risque ici est donc de se perdre dans l'étude de cet impact au vu des nombreux facteurs et interactions potentiels. Aussi, le tableau synoptique suivant permet-il de présenter de façon plus claire et succincte les principaux impacts attendus, auprès de qui, à quelle échéance, etc.

Cible de l'impact visée	Type d'attente	d'impact	Moyens et soutiens mobilisés en faveur de l'impact souhaité	Indicateurs clés Modalités de contrôle et d'évaluation de l'impact	Echéance de l'impact attendu

Apprenants (étudiants)	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de la citoyenneté européenne • Ouverture à l'autre • Affirmation de soi • Connaissance de sa propre culture identitaire... 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation culturelle par les enseignants - Rencontre avec d'anciens étudiants ayant vécu la mobilité - Rencontre avec les mobilités entrantes - Organisation d'événements interculturels et internationaux - Participation à divers échanges internationaux via le programme Erasmus+ ainsi que via d'autres dispositifs - Appropriation des opportunités proposées par l'éducation nationale telles que les options « parcours de professionnalisation à l'étranger » (nouvelle option proposée dans le cadre de la réforme du BTS tourisme) 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation sommative - Enquête de satisfaction - Nombre d'activités liées à l'ouverture à l'international - Evaluation de la participation des apprenants à l'ensemble des activités proposées par l'établissement dans le cadre de l'ouverture à l'international 	<ul style="list-style-type: none"> - Un grand nombre de ces impacts sont déjà en cours - Leurs amélioration et augmentation sont attendues à court terme
	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au plus grand nombre 	<ul style="list-style-type: none"> - Optimisation des fonds alloués par le programme Erasmus+ aussi bien pour l'attribution du nombre de bourses d'aide à la mobilité que pour la 	<ul style="list-style-type: none"> - Volume des mobilités : en 2019 environ ¼ des effectifs étaient en mobilité sortante. L'objectif est d'augmenter 	<ul style="list-style-type: none"> - Une augmentation significative du nombre de mobilités de stage est souhaitée à court terme (2022/2024).

		<p>promotion de celle-ci.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des dispositifs spécifiques pour inclure les cibles les plus défavorisées 	<p>progressivement cette proportion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'établissement espère une mise en œuvre possible des mobilités d'études également à moyen terme (2025)
<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des compétences (savoir, savoir-être, savoir-faire) : professionnelles, linguistiques, TICE... 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation pluridisciplinaire par les enseignants en amont des mobilités - Préparation linguistique (enseignants, OLS) - Accompagnement des apprenants lors des mobilités par les enseignants référents 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation par les tuteurs de stage (avec des outils d'évaluation à l'appui) - Mesure des écarts entre les notes obtenues avant et après la mobilité - Evaluation sommative (appréciation informelle des retours des apprenants partis en mobilité auprès de leurs enseignants et de leurs pairs) - Exploitation des outils de suivi proposés par OLS - Volume et qualité des rapports en ligne des bénéficiaires - Nombre d'Europass et de suppléments au diplôme 	<ul style="list-style-type: none"> - Ces impacts sont déjà en cours - Leurs améliorations et augmentations sont attendues à court terme 	
<ul style="list-style-type: none"> • Appétence pour la mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion et valorisation de l'ouverture à l'international et des divers 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sessions d'information - Volume des candidatures 	<ul style="list-style-type: none"> - En cours. Chaque année, l'établissement observe un intérêt croissant 	

		dispositifs en faveur de la mobilité (Erasmus+ et les autres)	pour des mobilités sortantes	des candidats à la mobilité
		- Intégration de cette ouverture dans un maximum de cursus de l'établissement	- Appréciation de l'implication des étudiants dans les démarches préalables au départ	
Personnels	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration, diversification des pratiques pédagogiques (pour les mobilités d'enseignants) Apprentissages, savoirs nouveaux Motivation, reconnaissance 	<ul style="list-style-type: none"> Les fonds Erasmus+ mobilisés pour permettre aux enseignants des mobilités d'enseignement et de formation Les activités liées au projet de mobilité lui-même (formation, enseignement...) Préparation en amont par l'organisation d'activités de préparation linguistiques et culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> Volume des mobilités entrantes et sortantes Nombre de rapports en ligne soumis et analyse de ceux-ci Partage des expériences avec la communauté éducative, publication de témoignages des personnels (sur l'intranet, sur le site web de l'établissement, dans la presse, via la DAREIC...) Entretiens individuels, questionnaires de satisfaction, tests de compétences.... 	<ul style="list-style-type: none"> Ces impacts sont déjà en cours Leurs amélioration et augmentation sont attendues à court terme
	<ul style="list-style-type: none"> Tissage de liens avec des enseignants des écoles partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation de fonds pour la mise en œuvre d'échanges et projets (STA, OS 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre des établissements partenaires Volume des mobilités entrantes et 	<ul style="list-style-type: none"> Ces impacts sont déjà en cours puisque durant les 2 dernières années (et l'année en cours),

	<ul style="list-style-type: none"> • Emergence de projets collaboratifs nationaux et internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> - d'Erasmus+ par exemple) - Mise en place d'activités diverses transnationales (e-twinning, blogs, eductours, concours...) 	<ul style="list-style-type: none"> - sortantes de personnels - Nombre des projets menés dans l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> - le nombre de partenariats mais aussi de projets internationaux a augmenté significativement. Les prévisions sur les 2 années à venir sont également prometteuses (3 projets en perspectives pour 2020/2022)
Etablissement	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'ouverture et de la coopération internationales et renforcement de la dimension européenne 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de l'ouverture internationale et de la modernisation de l'institution comme des priorités du projet d'établissement - Sollicitation des institutions de tutelle - Promotion de l'image internationale de l'établissement auprès du public, des réseaux de partenaires, des socio-professionnels... 	<ul style="list-style-type: none"> - Volume des projets de nature coopérative internationale et européenne - Volume des mobilités de tous types - Nombre de personnes impliquées dans les projets internationaux et européens - Nombre des réseaux (internationaux) auxquels le lycée adhère 	<ul style="list-style-type: none"> - Ces impacts sont déjà présents - Leurs améliorations et augmentations sont attendues à court et moyens termes
	<ul style="list-style-type: none"> • Développement et diversification des lieux de stage à l'étranger 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des fonds dans le cadre de mission de prospection dans les pays ou régions européennes cibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Volume et qualité des entreprises d'accueil de stage (bien que l'objectif soit de disposer d'un nombre d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Le lycée entretient et améliore régulièrement son panel d'entreprises partenaires à l'étranger avec la volonté des

		<ul style="list-style-type: none"> - Mise en profit de certains déplacements de suivis de stages par les professeurs référents pour entretenir les liens avec les entreprises d'accueil et en démarcher de nouvelles 	<p>toujours plus important et varié, l'établissement peut être amené à ne plus travailler avec certaines afin de garantir des mobilités de stage de qualité et sécurisées). Il en va de même pour les régions de destination qui ne sont pas immuables selon les conjonctures socio-économiques et géopolitiques.</p>	<p>disposer, dans les années à venir, d'un choix le plus large possible et hautement qualitatif</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Développement du travail collaboratif entre professeurs de diverses disciplines et entre professeurs et personnels administratifs • Diversification des dispositifs d'enseignement et des contenus 	<ul style="list-style-type: none"> - Les fonds Erasmus+ mobilisés pour permettre aux enseignants et personnels de bénéficier des mobilités (entrantes et sortantes) - Dispositifs organisationnels spécifiques en interne pour permettre à tous les membres de la communauté éducative de réfléchir et œuvrer ensemble - Les activités liées aux projets de mobilité eux-mêmes (rencontres, formations, 	<ul style="list-style-type: none"> - Volume des mobilités entrantes et sortantes - Nombre de rapports en ligne soumis et analyse de ceux-ci - Partage des expériences avec la communauté éducative, publication de témoignages des personnels (sur l'intranet, sur le site web de l'établissement, dans la presse, via la DAREIC...) - Entretiens individuels, questionnaires de satisfaction, 	<ul style="list-style-type: none"> - Certains de ces impacts (notamment les collaborations interdisciplinaires ou professeurs/administration) sont d'actualité - D'autres doivent être améliorés ou suscités à court terme

		<p>enseignements...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation en amont par l'organisation d'activités de préparation linguistiques, culturelles, pédagogiques, administratives 	<p>tests de compétences...</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Participation d'autres acteurs que la communauté éducative (professionnels, collectivités, associations...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des entreprises (les informer des projets, les solliciter pour co-financer ou intervenir selon la nature des projets) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et diversité des partenaires impliqués dans les projets internationaux (autres que les établissements de formation) 	<ul style="list-style-type: none"> - En cours. Le lycée inclue régulièrement les partenaires socio-professionnels dans ses projets et sera amené à le faire de plus en plus